

FORMATION ISM-ATEX NIVEAU 1M

« Agent d'exécution »

OBJECTIFS

Ce programme est destiné à permettre aux personnes devant travailler en zone ATEX sur du matériel ATEX non-électrique d'acquies les compétences et connaissances nécessaires en matière de sécurité (intervention supervisée par une personne ISM ATEX niveau 2M)

PUBLIC

Toute personnes devant travailler en zone ATEX sur du matériel ATEX non-électrique ou devant réaliser la pose ou l'installation de matériel ATEX. Agent d'exécution

Les accès à nos centres sont adaptés aux personnes présentant des situations de handicap

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Il est préconisé de :

- Maîtriser le français, à préciser lors de l'inscription

PROFIL ET COMPÉTENCE DU FORMATEUR

Formateurs INERIS niveau 3 M ou EM

MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Retours d'expériences du formateur.

Tour de table, échange des expériences vécues par les participants.

Évaluation préalable + Test théorique Mécanique (70 % de bonnes réponses pour réussite)

MOYENS PÉDAGOGIQUES & SUPPORTS

Test de positionnement, Blend Learning, Vidéoprojecteur, support de cours pour les participants, etc...

SUIVI

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de compétence professionnelle INERIS ISM-ATEX Niveau 1 M.

DURÉE

1 jour (7 heures) en présentiel

1.5 jours (10.5 heures) en visio

TARIF ET DÉLAI D'ACCÈS

Demandez-nous notre grille tarifaire ainsi que nos dates de formation à info@a2seconseil.fr ou consulter notre catalogue en ligne

Nous apporterons une réponse à votre demande de formation sous 48h et la formation sera réalisée sous un mois au plus tard.

PROGRAMME

Le programme de formation ISM-ATEX est élaboré par l'INERIS et décrit dans le référentiel de formation associé.

CONTENU DU PROGRAMME

I) PREMIERE DEMI JOURNEE : MODULE CC

- Généralités concernant les phénomènes d'explosion de gaz et de poussières
- La réglementation applicable aux utilisateurs de matériels ATEX (directive ATEX 1999/92/CE)
- La réglementation concernant les appareils et systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosives (Directive ATEX 2014/34/EU)
- Les principes généraux du classement de zones (gaz et poussières)
- Présentation générale des modes de protection non électriques normalisés et des règles de maintenance des équipements non électriques destinés aux atmosphères explosives

II) DEUXIEME DEMI JOURNEE : MODULE CB

- Les marquages des matériels et les différents types de certificats
- Règles de bonnes pratiques pour les interventions sur les organes élémentaires de la mécanique (roulements, garnitures, etc.)
- Règles d'intervention en ATEX
- Évaluations initiales Chargé d'Exécution Niveau 1 M